Unia Secrétariat central

Weltpoststrasse 20
CH-3000 Berne 15
T +41 31 350 21 11
F +41 31 350 22 11
http://www.unia.ch

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Conférence de presse pour le lancement du référendum contre le démantèlement de l'assurance-chômage, Berne, le 30 mars 2010

A eux les bonus? A nous les malus? NON au démantèlement de l'assurance-chômage

Vania Alleva, membre du Comité directeur d'Unia

Les salarié-e-s cotisent depuis des années à l'assurance-chômage. Mais voilà que maintenant, alors que de plus en plus de personnes perdent leur job et ont vraiment besoin de cette assurance sociale, la majorité de droite du parlement et du Conseil fédéral veut tailler dans les prestations. C'est injuste. Le syndicat Unia ne va pas l'accepter.

De l'autre côté, les profiteurs sont épargnés. Les top-managers qui sont responsables de la grave crise actuelle, des innombrables faillites et de la vague de chômage encaissent de nouveau des bonus record, mais ne cotisent pas à l'assurance-chômage sur ces sommes. En effet, dès 126 000 francs de revenu annuel, les cotisations sont réduites et dès 315 000 francs, elles tombent carrément. Des millions de bonus et des parachutes dorés récompensant des managers qui ont failli, sans cotiser à l'assurance-chômage, voilà qui ne manque pas de souffle.

Un parlement et un gouvernement qui propose, à l'heure d'aujourd'hui, une telle révision de l'assurance-chômage, a perdu tout sens de l'équité sociale.

Cette révision a précisément les répercussions les plus graves pour tous ceux et celles qui rencontrent déjà aujourd'hui les plus grandes difficultés sur le marché du travail.

- La Suisse ne dispose pas de protection contre le licenciement des travailleurs plus âgés. Mais les prestations pour cette catégorie de salarié-e-s vont encore être raccourcies dans le sens qu'ils ne pourraient désormais bénéficier de l'entier de leurs indemnités journalières qu'après 2 années complètes de cotisations. Il faut vraiment ne pas se soucier des réalités du monde du travail pour prendre une telle décision. Les travailleurs et travailleuses âgés sont justement mis encore davantage sous pression en période de crise. Celui ou celle qui se retrouve sans emploi après 55 ans a peu de chances de retrouver du travail. Pour ces personnes, cela signifie souvent du chômage de longue durée, entrecoupé par des emplois temporaires, dans le meilleur des cas, et finalement, l'arrivée en fin de droit et la dépendance à l'aide sociale. Si les indemnités journalières pour les travailleurs et travailleuses âgés sont réduites, des femmes et des hommes qui ont durement travaillé pendant des décennies et toujours payé leurs cotisations seront poussés à l'assistance sociale. C'est indigne.
- Les jeunes sont aussi durement touchés. Ils doivent attendre plus longtemps pour pouvoir toucher le chômage après avoir terminé leur formation et pour une partie d'entre eux, reçoivent nettement moins d'indemnités journalières. Les fonds destinés aux mesures relatives au marché du travail et à la formation continue vont aussi être restreints. Il ne faut donc plus s'étonner que les jeunes aient l'impression que cette société les laisse tomber.

- Les femmes, au même titre que les jeunes, sont aussi touchées. Elles connaissent typiquement des interruptions de carrière. Et elles seraient clairement pénalisées avec la nouvelle loi au moment où elles reprendraient le travail.

Les «dettes» de l’assurance-chômage sont toujours invoquées pour justifier ces réductions de prestations. L’assurance-chômage est bel et bien en négatif de 6 milliards, mais c’est complètement absurde de désigner cela comme des dettes. C’est en fait plutôt le signe d’un manque de financement de cette institution sociale par le législateur.

Le gouvernement a pu dégoter 68 milliards en une nuit pour une garantie d’Etat. La justification avait été qu’UBS revêt une importance systémique. Mais encore plus importants pour le fonctionnement du système dans notre société, ce sont les gens, les travailleurs et les travailleuses qui doivent souffrir de la crise. Si les managers aux salaires abusifs cotisaient autant que les gens qui gagnent normalement, il n’y aurait plus de trou à combler dans l’assurance-chômage.

Nous refusons que les profiteurs soient récompensés alors que les travailleurs sont pénalisés, d’où notre slogan: «A eux les bonus? A nous les malus?». Voilà pourquoi nous allons lutter contre cette révision. Nous sommes confiants que les citoyens et les citoyennes vont également refuser la nouvelle loi quand elle passera en votation.